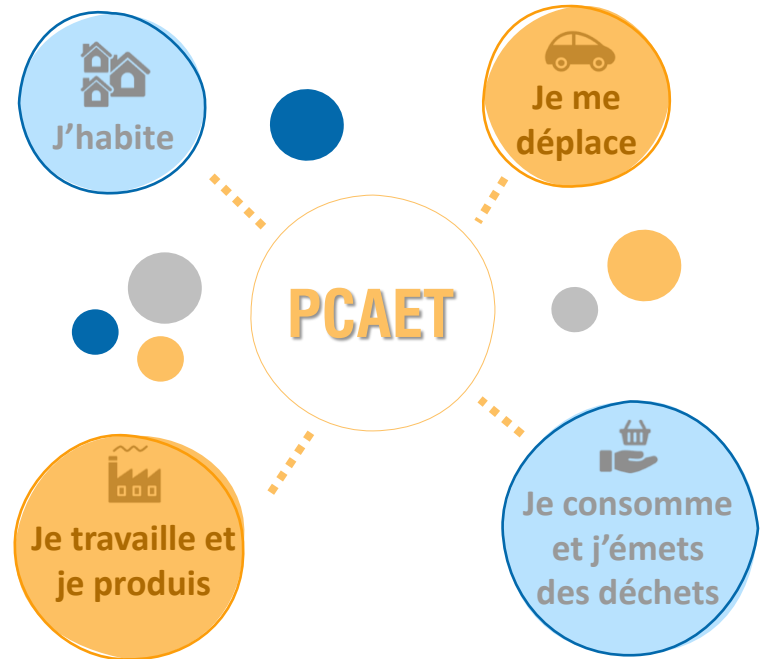


? QU'EST-CE QUE LE PCAET ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions qui vise à **limiter l'impact du territoire sur le changement climatique**. La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume lance l'élaboration de son PCAET et souhaite :

- ✓ **Définir une stratégie et des actions** couvrant l'ensemble des secteurs d'activités et fonctions du territoire
- ✓ **Impliquer l'ensemble des acteurs** locaux dans le cadre d'un travail collectif pour le fabriquer et l'appliquer
- ✓ Utiliser le **PCAET comme un levier de la transition** écologique, énergétique et sociale



? DE QUOI VA PARLER LE PLAN CLIMAT ?

Le document aborde 7 thématiques à travers 8 secteurs :

- | | |
|---|--|
| LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) | LA QUALITÉ DE L'AIR |
| LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES | LA SÉQUESTRATION CARBONE |
| LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ | LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (ENR) |
| LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | |

Secteurs résidentiel, tertiaire, industriel hors énergie, industriel branche énergie, agriculture, déchets, transports routiers, autres transports

S'intéresser à ces 7 thématiques



S'intéresser à l'ensemble des fonctions du territoire



Intégrer tous les acteurs du territoire



QUELLE EST LA DÉMARCHÉ ? ?



Un PCAET concerté !

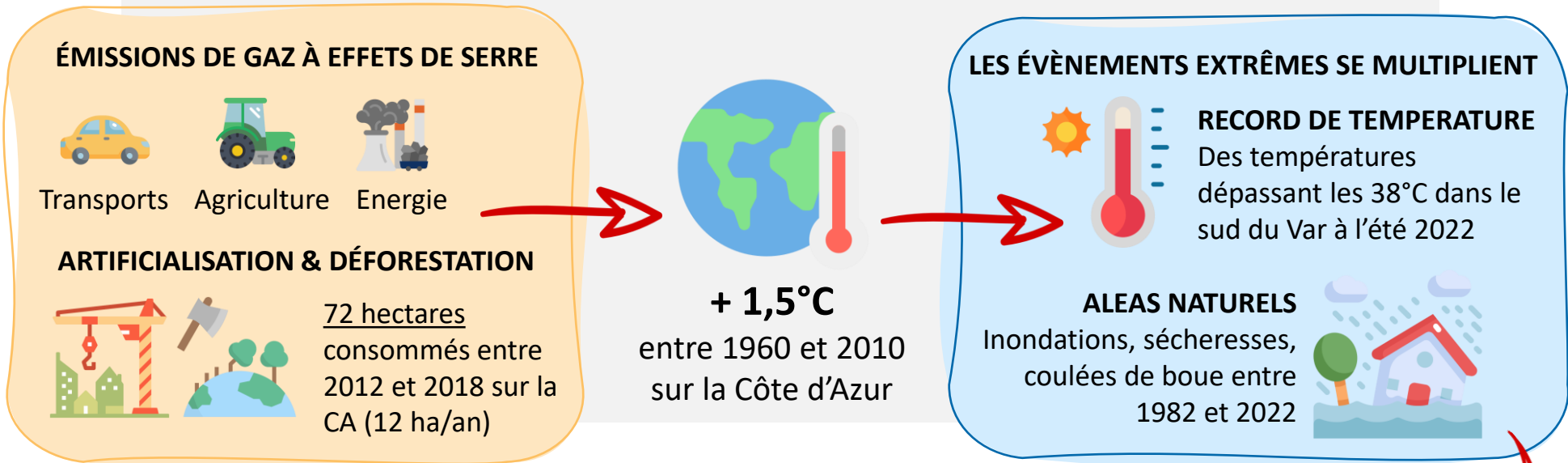
- ✓ Des temps d'échanges et de co-construction entre les acteurs du territoire lors d'ateliers de travail regroupant élus, services techniques et partenaires
- ✓ Des temps d'échanges avec le grand public
- ✓ Des points d'étape permettant bilan et validation des différentes phases

Un travail collaboratif à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, pour **mettre en place des actions** d'échelles variées, grande comme petite, et toujours **locales**.

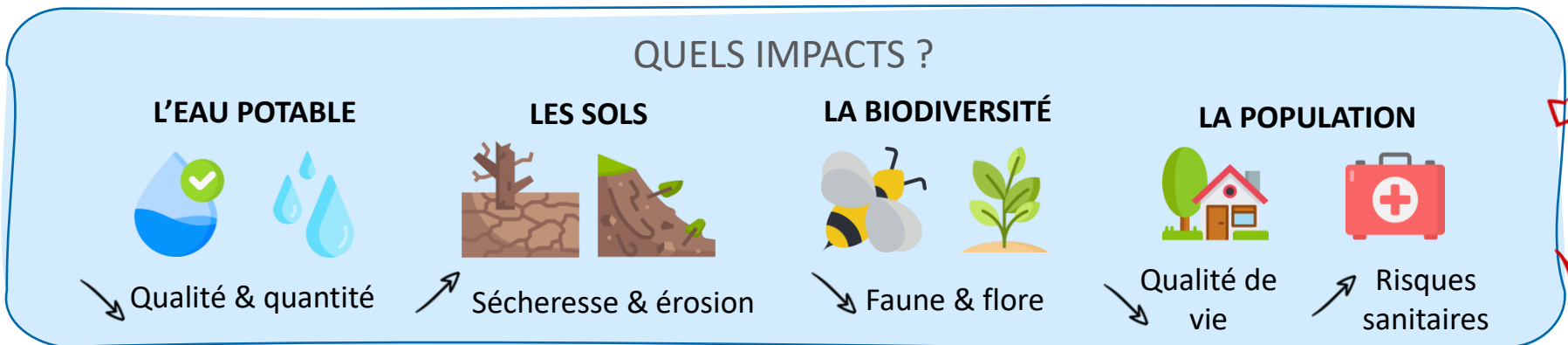


UN PCAET POUR QUOI FAIRE ?

QUEL EST LE PROBLÈME SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ?



QUELS IMPACTS ?



LES ENGAGEMENTS DU SRADDET PACA POUR RÉDUIRE CES IMPACTS

Accompagner la **réhabilitation des logements privés et publics** et améliorer leur qualité environnementale.
 Diminution de la consommation par habitant : -25% en 2030 et -50% en 2050

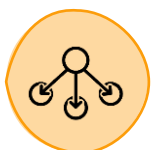
Développement conséquent des EnR&R en s'appuyant sur les spécificités de chaque territoire : 100% ENR en 2050

Une **mutation profonde de la mobilité** : favoriser les véhicules décarbonés, mutualiser les déplacements, développer les transports en commun et des modes actifs et atteindre -17% sur la consommation d'énergie liée à la mobilité en 2030 et -50% en 2050

UN PLAN CLIMAT POUR CHANGER QUOI ?



Diminuer la facture énergétique : coût de l'action < coût de l'inaction



Renforcer l'attractivité économique du territoire et créer des emplois = **croissance verte**



Améliorer le **cadre de vie** : offre et conditions de déplacements, risques, qualité de l'air...

Terrain d'actions :

9 communes

Personnes concernées :

61 500 habitant.e.s

9 000 établissements économiques

33 500 actifs

